

MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE

AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
À GENÈVE

36, ROUTE DE PREGNY  
1292 CHAMBÉSY

PR/cm/2015-216877

La Mission permanente de la France auprès des Nations unies et des Organisations internationales à Genève présente ses compliments au Secrétariat de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE NU) et a l'honneur de lui communiquer le nom de l'autorité compétente habilitée à signer les accords multilatéraux au nom de la France, dans le cadre de l'Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP).

Il s'agit de la direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt. Les coordonnées sont les suivantes :

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt  
Direction générale de l'alimentation  
251 rue de Vaugirard  
75732 PARIS Cedex 15  
Courriel : [sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr](mailto:sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr)  
Téléphone : 01.49.55.84.94

La Mission permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies et des Organisations internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de la CEE NU les assurances de sa haute considération./.

Genève, le 6 mars 2015

**M. Christian Friis Bach**  
Secrétaire exécutif de la CEE-NU  
Palais des Nations  
Avenue de la Paix 8-14  
1211 Genève 10

13 MARS 2015

ECE OES - 15-106	
To:	E. Molnar
For Action	<input type="checkbox"/>
For information	<input checked="" type="checkbox"/>
Copy:	